



COMPTE RENDU

Date : 29 septembre 2025

Objet/sujet : DFC Plénière

Visioconférence : Pascal BLANCHET, Bérénice CARTIER-CADERON, Cathy DENIS, Véronique FATIER, Thomas FONTENELLE, Antonio FONSECA, Anne-Laure GOULFERT, Violaine LITZLER, Céline MACHADO, Alexia MARANDEL, Victoria MONTUSCHI (assistante de direction), Thomas VALLE

Excusé-es : Valéry ARRAMON, Mohammed DEBBOUZA, Nicole DELAMARE, Michelle DELGADO, Robert PEIRON, Franck SANTOS

DFC Plénière du 29 septembre 2025

LE CONTEXTE

Un courrier a été adressé au Premier ministre, le 15 septembre 2025, pour demander le rétablissement urgent du dispositif Pass'Sport pour les enfants de 6 à 13 ans qui en 2024 représentent 81 % des bénéficiaires. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Le gouvernement n'est pas encore désigné : l'annonce est prévue le 2 octobre, nous saurons alors qui sera ministre des Sports et quel sera le périmètre du ministère.

Deux mobilisations sont prévues, les 2 (à l'appel de l'intersyndicale) et 11 octobre (à l'appel du Mouvement associatif). La FSGT participera à ses mobilisations avec trois revendications majeures :

- Le rétablissement urgent du Pass'Sport pour les enfants de 6 à 13 ans et son renforcement en 2026.
- 1% pour le budget des sports. L'opposition à la baisse du budget du sport, déjà diminué de 50 % la saison passée et annoncé d'ores et déjà en recul de 18 % pour 2026 ainsi que les enveloppes du plan sportif fédéral (PSF), également annoncées à la baisse.
- Stopper le désengagement de l'État envers les collectivités territoriales, qui fragilise les politiques sportives locales et donc celles des associations / clubs.

PAGE 1

La présence et la visibilité de la fédération au niveau national comme au niveau local sont essentielles au vu de nos revendications.

Une réunion en visio avec les comités départementaux et ligues régionales est prévue le 6 octobre, afin de préparer la mobilisation du 11 octobre sur l'ensemble du territoire.

A ce jour, le CNAJEP et le mouvement de l'éducation populaire ont relayé les informations concernant cette mobilisation, mais pas le CNOSF, pourtant représentant du sport dans le Mouvement Associatif. Cette absence de communication de la part du mouvement sportif est regrettable au vu des enjeux, et en décalage avec les moyens mobilisés (6,6 millions d'euros) sur la fête des sports du 14 septembre qui selon la présidente du CNOSF se voulait militante et porteuse des valeurs et de l'utilité du sport. La direction de la fédération va prendre contact avec le CNOSF.

Direction Technique Nationale & Conseiller·es Technique Sportif

Avec Amy Nguyen

L'objectif de la séquence était de réfléchir collectivement et de prendre une décision sur la pertinence ou non de mettre en place au sein de la FSGT une Direction Technique Nationale et donc du recrutement d'un·e Directeur·rice Technique Nationale (DTN).

Cette réunion fait suite à différents échanges avec le ministère et la rédaction d'une note explicative par Amy Nguyen.

Dans les échanges récents, le ministère, par l'intermédiaire du CGO (service en charge de la gestion des Conseiller·ères Techniques Sportif·ves (CTS), placées auprès des fédérations), a proposé une phase intermédiaire avant l'éventuelle nomination d'un·e DTN. Cette période de test, jusqu'en juin 2026, consisterait à confier à un·e CTS des missions relevant d'un·e DTN, mais sous le statut de "Conseiller·ère Technique National·e (CTN) référent·e".

Plusieurs intérêts sont identifiés.

Tout d'abord, cela permettrait de prendre le temps de construire le rôle de la Direction Technique Nationale dans une fédération comme la FSGT, son articulation avec la Direction fédérale collégiale, les coordinations salariées et bénévoles, les pôles, espaces et domaines.

Cette construction progressive avec la personne qui pourrait être amenée à prendre le poste de DTN en juin 2026 maximise les chances de compréhension mutuelle et donc de réussite du projet.

Si des réserves existent, la majorité de la DFC considère qu'une direction technique nationale pourrait apporter des avantages certains : améliorer les liens avec le ministère, renforcer l'accès à des réseaux institutionnels ou encore donner plus de poids aux projets menés par la FSGT, mais également renforcer la performance sociale des projets et leur articulation avec les politiques publiques.

En conclusion, il est retenu que la mise en place d'une phase probatoire avec une direction technique nationale est envisageable. Un collectif au sein de la DFC devra travailler à l'élaboration d'une fiche de poste claire, précisant l'articulation de la direction technique nationale avec les pôles, espaces et coordonnateur·rices, afin de garantir un cadre stable et fonctionnel pour la FSGT.

Calendrier DFC et coordination DFC

02 octobre : Coordination DFC

09 octobre : Coordination DFC

16 octobre : Coordination DFC

23-24 octobre : DFC Plénière